FICHE ACTION PREVISIONNELLE Année scolaire 2018-2019	Convention MENJ / FNTP	
Articles de la convention :	Article 2 – Découverte et appropriation par les élèves des contextes et métiers du secteur des travaux publics Article 4 – Acculturation et formation des personnels de l'éducation nationale aux métiers des travaux publics et à leur évolution	

Pilotage de l'action :	<u>Pour la FNTP</u>	<u>Pour le Ministère</u>	
	Anne Claude COUDEVYLLE	Jamila BOUNOUH	
Publics cibles :	Collégiens 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème} , enseignants éducation morale et civique, français et éducation musicale		
Objectifs :	 Développer la connaissance des métiers des travaux publics chez les collégiens et leurs enseignants; Favoriser le travail collectif et interdisciplinaire; Valoriser le travail des collégiens et des enseignants. 		
Date de début et de fin :	Janvier 2018 – Mai 2019		
Partenaire/Prestataire	FNTP, entreprises adhérentes MENJ, Collèges, Rectorats		

Descriptif de l'action :

Dans le cadre de l'enseignement moral et civique (EMC) et dans la perspective de la découverte du monde économique et professionnel et de la construction progressive du parcours d'orientation des élèves, une semaine consacrée au respect dans toutes ces acceptions est proposée aux collégiens de cycle 4 (5e, 4e et 3e).

Il s'agit à la fois de travailler sur la notion de respect en général mais également de mettre un focus sur le respect dû infrastructures publiques ainsi qu'à tous ceux qui les construisent et les entretiennent.

La proposition pédagogique est construite autour de 3 disciplines : l'Education Morale et Civique le Français et l'éducation musicale.

Outils et activités prévus :

En collaboration avec une équipe d'enseignants de l'académie de Poitiers, la FNTP a réalisé une ressource pédagogique visant à mettre en œuvre un concours de punchline sur le thème du respect. Ce concours pourrait être organisé durant une semaine dédié à la thématique concernée.

Il est demandé aux élèves d'écrire et d'enregistrer un rap de sur les Travaux Publics à partir de la bande son de 40 secondes du clip de la campagne de communication #FranchementRespect.

Pour participer au concours, ils réalisent un enregistrement audio et un enregistrement vidéo (utiliser une tablette, un smartphone, un Zoom). Les élèves peuvent imaginer une mise en scène particulière se déroulant pendant l'enregistrement.

Les enseignants inscrivent les élèves et déposent les fichiers sur une plateforme prévue à cet effet.

Le MENJ et les services académiques s'engagent à :

- mobiliser leurs réseaux et diffuser l'information dans les établissements (collèges et rectorats);
- valoriser les productions des collégiens.

La FNTP s'engage à :

- valoriser les productions des collégiens.

Effectifs concernés

16 000 collégiens et 30 rectorats

Enseignants en éducation morale et civique, français et éducation musicale.

Indicateurs de réussite :

Nombre de classes candidates

Nombre de productions reçues

Taux de satisfaction des collégiens

Taux de satisfaction des équipes pédagogiques

Taux de satisfaction des professionnels lors de la visualisation des productions.

Modalités d'évaluation prévues :

Questionnaire en vue de recueillir les impressions des collégiens et enseignants.

Questionnaire de satisfaction à destination des professionnels qui évalueront les productions.